

Portes ouvertes

Le jeudi 1er avril 2004 : de 18 h à 21 h
Lions Centre de Port Hope, 29, rue Thomas, Port Hope

Le lundi 5 avril 2004 : de midi à 20 h
Immeuble municipal de Port Hope, salle du conseil, Port Hope

Le mardi 13 avril 2004 : de 18 h à 21 h
Salle paroissiale de l'Église unie (United Church) de Welcome, 4651, chemin de conté 2, Welcome

Le mercredi 14 avril 2004 : de midi à 20 h, Canton
Salle municipale, (étage inférieur) 5325, chemin de conté 10, Canton

Le jeudi 15 avril 2004 : de 18 h à 21 h
Lions Hall de Campbellcroft, chemin de conté 9, Campbellcroft

Les commentaires du public sont attendus

Over the next month, the LLRWMO will be gathering feedback. All comments received by April 19, 2004, will be reviewed before the recommendation is finalized. Here are some of the consultation opportunities underway:

Journées portes ouvertes : Pendant les deux premières semaines d'avril (voir en haut de la page), cinq journées portes ouvertes seront tenues partout dans la municipalité.

Examen municipal : La municipalité de Port Hope, son équipe d'examineurs techniques et de nombreux organismes du gouvernement examinent les résultats et discutent des questions clés avec le personnel du BGDRFA.

Consultation des collectivités : Le BGDRFA consulte directement les collectivités telles que les groupes écologiques, les clubs philanthropiques, les associations locales et scolaires et les groupements d'entreprises. Avant que la consultation ne soit achevée, les résidents habitant à proximité du site recommandé et le long des voies de transport proposées seront personnellement convoqués pour discuter du projet.

Groupes de consultation et sondages téléphoniques : Les petits groupes de consultation et les sondages téléphoniques permettront de recueillir davantage de données sur les sentiments que la collectivité éprouve à l'égard de la solution recommandée pour la gestion à long terme des déchets.

Rendez-vous visite à l'occasion du Salon professionnel et du foyer de Port Hope, prévu les 23, 24 et 25 avril 2004.



Pour nous joindre :

Échange d'information sur les projets Téléphone : 905-885-0291
110, rue Walton, Port Hope Sans frais : 1-866-255-2755

Heures d'ouverture : de 13 h à 17 h Télécopieur : 905-885-0273
Du lundi au vendredi Courriel : info@llrwmo.org
Le samedi, sur rendez-vous.

Also available in English

Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada



EAEL
Énergie atomique
du Canada/Atomic Energy
of Canada Limited

AECL
Atomic Energy
of Canada Limited

Canada



Bulletin de nouvelles

NUMÉRO SPÉCIAL SUR LE PROJET DE PORT HOPE

Bureau de gestion des déchets
radioactifs de faible activité
Hiver-printemps 2004

Les résultats sont arrivés

Le processus recommande la construction d'une installation unique

Ceci est un numéro spécial du *Bulletin de nouvelles* entièrement consacré au Projet de Port Hope. Après une année et demie durant laquelle des études techniques intensives ont été entreprises et les commentaires de la collectivité ont été recueillis, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) a évalué les solutions proposées et a opté pour le concept de gestion à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité qui lui semblait le plus approprié.

D'après les résultats de ce processus extensif, le transfert des déchets de Port Hope vers une installation de pointe située au sud de l'autoroute 401 et à l'ouest du chemin Baulch serait le moyen le plus sûr de gérer les déchets. Le nouveau site serait situé sur l'actuelle installation de gestion des déchets et serait contigu au terrain de recyclage automobile. La municipalité de Port Hope et ses conseillers techniques examinent minutieusement la recommandation du BGDRFA. Ces commentaires, ainsi que ceux qui ont été



Paul Macklin, député de Northumberland, examine les recommandations en compagnie de Linda Thompson, adjointe au maire de Port Hope, et Glenn Case, directeur de projet du BGDRFA.

transmis par vous, le public, par les organismes fédéraux et provinciaux et par les autres groupes d'intérêt seront pris en considération à mesure que les prochaines étapes de l'évaluation environnementale sont amorcées.

De nombreux résidents locaux ont participé aux ateliers publics et aux journées portes ouvertes. Cette participation a grandement contribué à faire avancer le projet jusqu'à son stade actuel. Votre apport continue d'être important. Des journées portes ouvertes seront tenues partout dans la municipalité durant le mois d'avril (voir la dernière page). Le rapport des recommandations (rapport sur le concept déterminé) est disponible dans les deux bibliothèques publiques de Port Hope, à l'Échange d'information sur les projets et sur CD-ROM.

Dans le présent numéro

- Comprendre comment nous en sommes arrivés à ce point
- Pour quelles raisons la solution d'une installation unique est-elle préconisée?
- Questions et réponses
- Possibilités de faire des commentaires



L'évaluation se poursuit

Les résultats traduisent une année et demie d'études et de commentaires du public

Le processus visant à sélectionner la solution la plus appropriée pour résoudre le problème des déchets radioactifs historiques de Port Hope a débuté il y a deux ans, avec le lancement de l'évaluation environnementale relative au Projet de Port Hope. Dans ce cadre, on a évalué les concepts élaborés par la collectivité. L'un de ces concepts avait été proposé en 1998 par l'ancien canton de Hope et son comité consultatif ad hoc, et le second avait été proposé en 1999 par l'ancienne ville de Hope et son comité consultatif. (Les deux municipalités ont été fusionnées en janvier 2001.) Les deux concepts proposaient la construction d'une nouvelle installation conçue selon le modèle de l'amoncellement en surface. L'installation de Port Hope serait



Le gestionnaire de projet Gary Vandergaast et Karen Burkimsher, une résidente de Port Hope, travaillent d'arrache-pied durant un atelier sur les solutions de rechange tenu au printemps dernier.

construite à l'arrière du complexe sportif, sur la promenade Highland, dans le secteur où environ un tiers des déchets radioactifs de faible activité sont temporairement stockés. La ville de Hope proposait de construire sur le site de l'actuelle installation de gestion des déchets de Welcome. Dans son rapport de 1998, le comité du canton de Hope indiquait que la solution axée sur la construction d'une installation unique était probablement faisable. Le rapport indiquait que le site de Welcome pourrait contenir la totalité des déchets historiques.



Étude des solutions de rechange

Pour s'assurer qu'une solution à long terme appropriée serait trouvée, la portée (ou le mandat) de l'évaluation environnementale a poussé le BGDREFA à étudier les solutions de rechange proposées pour la réalisation du projet, y compris celle qui prônait la construction d'une nouvelle installation sur le site de l'actuelle installation de gestion des déchets de Welcome, dans laquelle tous les déchets seraient stockés.

On a élaboré une approche pas à pas pour déterminer les multiples options possibles et assurer la participation de la collectivité. Le processus d'évaluation des solutions de rechange a débuté en juin 2002 par une série d'ateliers publics. Les participants ont proposé des idées, contribué à la détermination des objectifs du projet et fourni des commentaires sur l'élaboration de critères que l'équipe technique utiliserait pour analyser et évaluer les idées proposées.



Regroupement des concepts faisables

À l'aide de l'information obtenue au moyen des diverses études entreprises et des commentaires continuellement fournis par la collectivité, l'équipe de projet du BGDREFA a écourté la liste des idées proposées pour ne conserver que trois concepts de gestion des déchets. Ces concepts faisables (voir le texte situé ci-dessus, à droite) ont été présentés au public à l'occasion de la journée portes ouvertes qui s'est tenue en juin 2003 et dans le numéro du printemps 2003 du *Bulletin de nouvelles*. Chaque concept propose des solutions pour traiter les questions touchant, par exemple, la protection des eaux souterraines, la manipulation des déchets et la convenance du site.

1^{er}

Concept D – Solution la mieux cotée

Tous les déchets sont gérés dans une nouvelle installation unique située près du chemin Baulch.

2^e

Concept B

Seuls les sols légèrement contaminés du secteur de la promenade Highland sont transférés dans une nouvelle installation de gestion des déchets située près de la promenade Highland; tous les autres déchets sont gérés dans une nouvelle installation située près du chemin Baulch.

3^e

Concept C

Tous les déchets du secteur de la promenade Highland sont gérés dans une nouvelle installation située près de la promenade Highland; les déchets actuellement stockés dans l'installation de Welcome sont transférés dans une nouvelle installation située près du chemin Baulch et les déchets restants de Port Hope sont stockés dans un «site plus approprié» qui sera déterminé d'après des considérations relatives à l'espace disponible et aux voies de transport.

Nota : Le concept A a été éliminé au début du processus en raison du manque d'espace sur le site de la promenade Highland. Ce concept communautaire préconisait le transfert de tous les déchets stockés dans les zones urbaines de Port Hope dans une nouvelle installation située près de la promenade Highland, et le transfert de tous les déchets de Welcome dans une nouvelle installation située près du chemin Baulch.



Comparaison des concepts

Pour converger vers la solution de premier rang, l'équipe a évalué et classé les concepts. Chaque concept a été coté d'après la manière dont il abordait les questions particulières déterminées par l'équipe de projet et le public durant les ateliers. Par exemple, dans quelle mesure le concept améliorerait-il l'environnement local et laisserait-il un legs positif? Quels effets le concept pourrait-il avoir sur la qualité de l'air, du sol et de l'eau durant la construction? Des facteurs de pondération reflétant l'importance que la collectivité accorde à ces questions ont été appliqués avant que le calcul de la cote totale de chaque concept ne soit effectué. Les questions relatives à l'environnement ont primé, suivies des préoccupations touchant la santé et la sécurité, de la probabilité que les concepts répondent aux besoins de la collectivité, puis des facteurs techniques et, enfin, des facteurs économiques.

Les résultats ont révélé que la solution visant à regrouper tous les déchets dans une installation à long terme était préférée (concept D). La solution qui s'est classée en deuxième position préconisait la construction d'un amoncellement en surface de taille relativement petite à la promenade Highland, et le transport des déchets restants dans le site proposé, situé près du chemin Baulch (concept B). Enfin, le concept axé sur la construction d'une installation de grande taille dans chacun des sites s'est classé en dernière position (concept C).



Triple vérification de l'exactitude des résultats

Pour assurer la validité des cotes avancées, l'équipe a utilisé trois autres critères de comparaison.

Avantages et inconvénients : ce critère a permis de souligner les caractéristiques plus générales des concepts et de tenir compte des «pour» et des «contre» de chacun d'entre eux. *Questions et options* : ce critère s'est axé sur la capacité avec laquelle le concept le mieux coté (concept D) traitait les questions clés. *Analyse de la sensibilité* : ce critère a permis de mesurer l'influence de chaque cote individuelle sur les résultats finaux. Dans les trois cas, c'est le concept D qui s'est classé en première position. Cette triple vérification a confirmé la validité des résultats.



Passé ce point, vers où le processus se dirige-t-il?

Tandis que la municipalité, les organismes fédéraux et provinciaux et les autres groupes d'intérêt examinent les résultats du processus, l'évaluation environnementale se poursuit. Tous les commentaires seront pris en considération avant que la solution ne soit arrêtée. Bientôt, des études techniques détaillées des concepts débiteront, de même qu'une évaluation des effets axée sur l'élaboration de mesures d'atténuation des effets négatifs potentiels découlant du projet.

Solution pour Port Hope : Une installation unique pour les générations futures

Le regroupement de tous les déchets radioactifs historiques de faible activité de Port Hope dans une installation unique conçu selon le modèle de l'amoncellement en surface est la solution qui est préconisée pour la gestion à long terme des déchets. Ce concept (D) recommande la construction d'une nouvelle installation au sud de l'autoroute 401 et à l'ouest du chemin Baulch, sur le site de l'actuelle installation de gestion des déchets et du terrain de recyclage adjacent. Le concept s'est classé en première position dans toutes les catégories d'évaluation : fiabilité technique, protection de l'environnement, réduction des risques pour la santé et la sécurité humaines, satisfaction des besoins de la collectivité et rentabilité.

En quoi le concept proposé consiste-t-il?

Le concept recommandé comprend le déblaiement des déchets radioactifs historiques de faible activité, des sols légèrement contaminés et des déchets industriels non contaminés de Port Hope et leur transport sans danger dans une nouvelle installation de gestion des déchets. Le modèle de l'amoncellement en surface isolerait les déchets en toute sécurité, et reposerait sur l'utilisation d'un système de recouvrement avancé. L'installation serait couverte, fermée et surveillée à long terme. Sa conception n'assurerait pas le stockage des déchets courants. L'installation proposée inclurait :

- ◆ tous les déchets actuellement stockés dans l'installation de gestion des déchets de Welcome;
- ◆ les déchets radioactifs historiques de faible activité stockés dans les secteurs urbains de Port Hope, y compris les sites de stockage de la promenade Highland, le bassin interne du port, d'autres installations importantes autorisées et non autorisées, de multiples sites de plus petite taille et quelques déchets historiques de la Cameco;
- ◆ les déchets industriels historiques non radioactifs provenant du centre récréatif Lions, du Chemetron Lagoon, du Centre Pier et de la centrale de gazéification du charbon.

Pourquoi le concept d'une installation unique est-il préconisé?

- ◆ Les caractéristiques géologiques et topographiques offrent davantage de protection naturelle contre les déchets que celles du site de la promenade Highland.
- ◆ Étant donné que le site mesure 50 hectares, il y a suffisamment de place pour stocker tous les déchets existants.
- ◆ Vu que les propriétés avoisinantes sont plus éloignées, cela réduit les répercussions potentielles sur l'utilisation actuelle et future des terrains.
- ◆ RL'emplacement relativement isolé du site et le fait qu'il est entouré d'un nombre limité de résidences réduit les risques potentiels à la santé et à la sécurité que la construction pourrait entraîner.
- ◆ La proximité de l'autoroute 401 et la construction d'un chemin à accès réservé diminuent l'incidence, sur les résidents, de l'acheminement des marchandises par camions.
- ◆ Le regroupement des déchets dans une seule installation permettra de restaurer le secteur de la promenade Highland et de l'utiliser à des fins bénéfiques et non restreintes, ce qui est compatible avec les utilisations des terres avoisinantes situées dans le secteur central de la ville.
- ◆ La solution d'une installation unique réduira les coûts de capital, d'exploitation, de maintenance et de surveillance à long terme, ce qui allégera le fardeau légué aux générations futures.

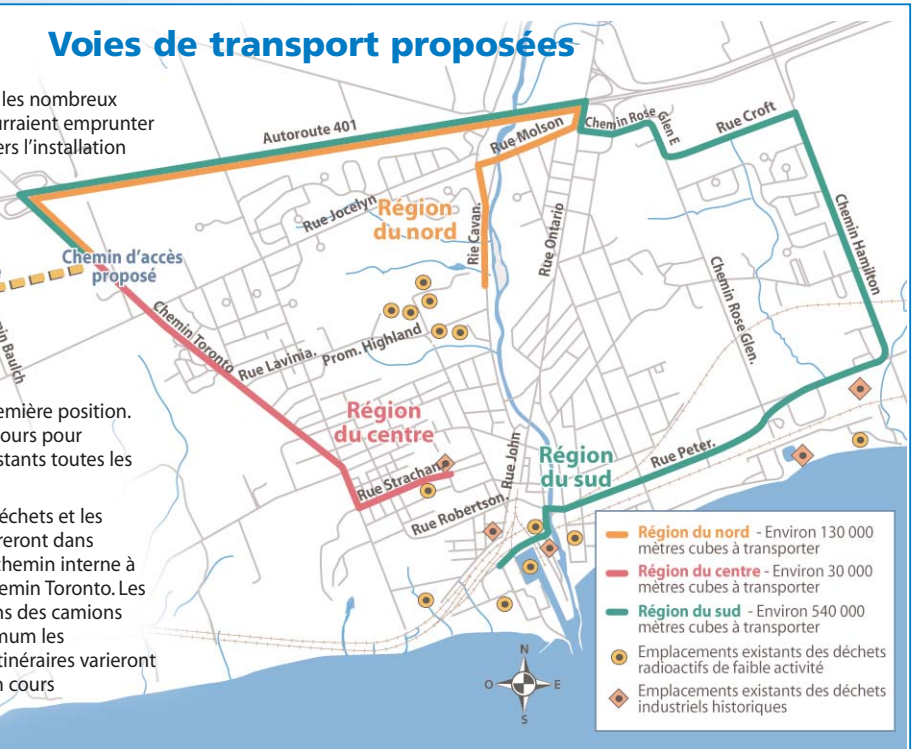


Photo de Barry Ferguson, 2001

Voies de transport proposées

L'équipe technique a comparé les nombreux itinéraires que les camions pourraient emprunter pour transporter les déchets vers l'installation proposée. Elle a considéré des facteurs tels que le nombre de camions utilisés, les risques d'accidents et leurs répercussions sur l'environnement, la perturbation des résidents et les coûts associés à l'amélioration des routes. Les itinéraires proposés se sont classés en première position. Les camions suivraient les parcours pour camions de la municipalité existants toutes les fois qu'ils pourront le faire.

Les camions transportant les déchets et les matériaux de construction entreront dans l'installation proposée par un chemin interne à accès réservé, accessible du chemin Toronto. Les déchets seront transportés dans des camions couverts pour réduire au minimum les émanations de poussière. Les itinéraires varieront selon l'emplacement du site en cours de déblaiement.



Questions et réponses

Comment le port de Port Hope sera-t-il nettoyé et combien de temps cette activité prendra-t-elle?

L'équipe technique du BGDREA a évalué et comparé deux approches proposées pour nettoyer les déchets radioactifs historiques de faible activité disposés dans le bassin interne du port. L'option du dragage a été préférée à l'option de rechange consistant à assécher le bassin pour déblayer les sédiments. La comparaison des deux approches a révélé que le dragage assurerait une plus grande protection de la faune aquatique, entraînerait moins de risques pour le public et les travailleurs, perturberait moins les propriétés avoisinantes et coûterait deux fois moins cher que la solution de rechange. Le dragage est une technologie plus éprouvée. Le dragage du bassin est prévu durer entre 12 et 18 mois. Dans le cadre de cette approche, les sédiments dragués seraient asséchés avant d'être transportés vers l'installation de gestion des déchets proposée.

Pourquoi les concepts originellement proposés par le canton de Hope et la ville de Hope ne sont-ils pas recommandés?

L'évaluation environnementale du Projet de Port Hope a été lancée sur le fondement des concepts élaborés par la collectivité. La portée de l'évaluation environnementale a obligé le BGDREA à considérer des solutions de rechange. Le processus d'évaluation de ces solutions a conclu que les concepts communautaires n'étaient pas faisables du point de vue technique – il ne sera pas possible de stocker dans la

nouvelle installation de la promenade Highland tous les déchets actuellement stockés dans les secteurs urbains de la collectivité. En 1998, le comité consultatif du canton de Hope avait avalisé le concept de

l'installation unique proposée aujourd'hui, le qualifiant de solution faisable du point de vue technique et environnemental. Au terme de l'évaluation des solutions de rechange, on a conclu que ce concept était le plus avantageux pour la collectivité.

À quel moment commencerez-vous à nettoyer les déchets et à les transporter vers le site proposé?

Le nettoyage et le transport des déchets ne commenceront pas avant au moins trois ans. À mesure que l'évaluation environnementale se poursuivra et que le projet entrera dans la phase d'octroi du permis pour l'installation, le BGDREA continuera d'élaborer les calendriers et la mise en séquence des diverses activités de construction. Les calendriers détermineront les dates auxquelles les emplacements particuliers seront nettoyés et les voies de transport correspondantes seront utilisées.

Port de Port Hope, Centre Pier



Vue informatisée de l'installation de gestion à long terme des déchets, conçue selon le modèle de l'amoncellement en surface. La vue est prise à partir du chemin Marsh, en regardant vers le nord.

À quoi l'amoncellement en surface ressemblera-t-il?

L'amoncellement en surface proposé sera situé sur une surface d'environ 13,5 hectares (33 acres), dans la portion orientale du site contenant l'actuelle installation de gestion des déchets, et avoisinant le terrain de recyclage automobile, au sud de l'autoroute 401. L'amoncellement sera recouvert de gazon et se confondra avec la nature avoisinante; il s'élèvera progressivement jusqu'à atteindre 15 mètres environ.

Qu'est-ce qui garantit que la nouvelle installation ne sera pas utilisée dans l'avenir pour stocker les déchets des autres collectivités?

L'accord juridique qui définit le Projet de Port Hope identifie clairement les déchets qui seront gérés à long terme dans la nouvelle installation. Aucun déchet extérieur à la municipalité de Port Hope n'est inclus dans le projet. Le modèle de l'amoncellement en surface avancé ne permettra pas l'ajout de déchets sur une base régulière. Il sera recouvert et fermé. En outre, la demande qui sera présentée à la Commission canadienne de sûreté nucléaire aux fins d'obtention du permis limitera la quantité de déchets à celle qui sera atteinte lorsque le projet sera achevé.

Le site proposé pourra-t-il être utilisé par la collectivité une fois que l'installation aura été construite?

L'utilisation définitive de la nouvelle installation n'a pas encore été arrêtée, mais, en se fondant sur les commentaires du public et l'évaluation préliminaire, l'équipe technique a conclu que le site de l'installation achevée pourrait servir de parc ou de terrain de sport. Tout au long de l'évaluation environnementale, on continuera de discuter des possibilités d'utilisation finale du site avec le public, la municipalité et la Commission canadienne de sûreté nucléaire, laquelle octroiera le permis nécessaire à la construction de l'installation.



Quelle est la prochaine étape? À quel moment le projet sera-t-il enfin terminé?

Une évaluation détaillée des répercussions du concept retenu – le concept D – débutera bientôt. Dans le cadre de cette évaluation, des mesures visant à réduire les effets défavorables du projet seront recommandées. Les commentaires seront abordés et des études techniques détaillées seront amorcées. L'évaluation environnementale est prévue durer à peu près deux années, au terme desquelles une conclusion sera apportée. L'octroi de la licence pour l'installation, sa construction et sa mise en service devraient se concrétiser au cours des cinq années suivantes.